

27
Septembre
2011

Règlement du prix académique «Guido Pult»

Le Conseil de Faculté de la Faculté des sciences économiques,

vu le règlement concernant les fonds de tiers de l'Université de Neuchâtel,
du 17 octobre 2011,

arrête:

Objet	Article premier Pour honorer la mémoire du professeur de théorie économique Guido Pult (1939-2004), un prix, intitulé prix « Guido Pult», est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences économiques pour récompenser l'étudiant ou l'étudiante qui a obtenu la meilleure moyenne dans la filière Bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.
Critères de sélection	Art. 2 Le meilleur étudiant ou la meilleure étudiante du Bachelor en sciences économiques, orientation économie politique, est celui ou celle qui a obtenu la moyenne générale la plus élevée durant ses trois années d'études de Bachelor. Cette moyenne doit, dans tous les cas, être supérieure à 5.0.
Valeur du prix	Art. 3 ¹ La valeur du prix est de Fr. 1'000. ² Le prix peut être fractionné en cas d'égalité.
Financement	Art. 4 ¹ Le prix est doté d'un capital de Fr. 10'000.-, prélevé sur les comptes de fonds de tiers non affectés nos U.00381 et U.00377 et déposé sur le compte de fonds de tiers affecté no U.01329. ² Le capital peut être augmenté par prélèvement supplémentaire sur un compte non affecté.
Procédure	Art. 5 Le doyen de la Faculté des sciences économiques est responsable de l'application du présent règlement et de l'attribution du prix.

Remise du prix **Art. 6** Le prix est décerné par la Faculté, lors de la cérémonie officielle de remise des diplômes.

Durée de remise du prix **Art. 7** Le prix est décerné la première fois lors de la cérémonie 2011 de remise des diplômes.

Lorsque le capital à disposition n'est plus suffisant, le prix cesse d'être décerné et le Conseil de Faculté abroge le règlement y relatif.

Entrée en vigueur **Art. 8** Le présent règlement entre en vigueur dès sa ratification par le rectorat.

Au nom du Conseil de Faculté:

Le Doyen,

Gerald Reiner

Ratifié par le rectorat, le 31 octobre 2011

La rectrice, Martine Rahier